

Objectifs

- S'approprier les mécanismes essentiels de l'Impôt sur le Revenu (IR) en lien avec l'imposition des entreprises
- Examiner les modalités d'imposition des résultats d'une entreprise (BIC, IS)
- Appréhender le mécanisme de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
- Découvrir les principaux autres impôts payés par l'entreprise

Participants / Prérequis

Toute personne souhaitant connaître les bases de la fiscalité.

Notions de quelques concepts comptables : charge, produit, résultat...

THEMES TRAITES

S'approprier les mécanismes essentiels de l'Impôt sur le Revenu (IR) en lien avec l'imposition des entreprises

Découvrir les principes généraux qui guident l'établissement de l'IR

- Du revenu à l'impôt
- La présentation des revenus catégoriels
- Les principales réductions et crédits d'impôts
- *Cas pratique : établir une simulation de déclaration sur le site impots.gouv*

Examiner la détermination de quelques revenus nets catégoriels (salaires, dividendes, plus-values sur titres)

- Les revenus taxables
- Les charges déductibles
- *Cas pratique : identifier l'intérêt ou non d'opter pour l'imposition d'une plus-value sur titres selon le barème de l'IR*

Examiner les modalités d'imposition des résultats d'une entreprise (BIC, IS)

Mesurer les liens entre forme sociale et régime d'imposition

- L'impact de la forme juridique de l'entreprise sur le régime d'imposition
- L'impôt sur les Sociétés (IS), les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) : les différences fondamentales
- Les conséquences fiscales du résultat d'une entreprise non soumise à l'IS sur la base d'imposition de l'associé, personne physique ou morale
- *Cas pratique : déterminer les quotes-parts de résultat à intégrer dans les revenus de deux associés, personne morale à l'IS et*

personne physique, d'une société translucente

S'initier à la détermination du résultat fiscal d'une entreprise soumise à l'Impôt sur les Sociétés (IS)

- Le point de départ du résultat fiscal : le résultat comptable
- Le passage du résultat comptable au résultat fiscal : le mécanisme des réintégrations et déductions
- L'examen des charges de l'entreprise : distinction entre charges déductibles, non déductibles, à déduction limitée
- Les amortissements, les dépréciations et les provisions : les principaux retraitements fiscaux à opérer
- L'exonération ou l'imposition à taux réduit de certains produits et certaines plus-values : l'exemple des produits attachés aux titres de filiales
- Le calcul et le paiement de l'impôt
- Le sort des déficits : report en avant, report en arrière
- *Cas pratique : déterminer un résultat fiscal d'une SAS et calculer l'IS correspondant*

Appréhender le mécanisme de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Calculer la TVA

- Les principes généraux et le champ d'application de la taxe : opérations imposables et exonérées, taux d'imposition
- Le calcul de la TVA exigible : base de la taxe, notions de fait générateur et d'exigibilité

Fiscalité française : liasse fiscale ; TVA ; CET

- La détermination de la TVA déductible : conditions à respecter pour récupérer la TVA, cas d'exclusion du droit à déduction
- La TVA et les opérations internationales : aperçu des règles de territorialité
- *Cas pratique : examiner une liste d'opérations réalisées par une entreprise pour déterminer :*
 - *Si elles sont ou non dans le champ d'application de la TVA, taxables ou exonérées*
 - *Si elles ouvrent droit à déduction de la TVA*
 -

Déclarer et payer la TVA

- L'examen de la déclaration CA3
- Le paiement de la taxe et la gestion des crédits de TVA
- *Cas pratique : calculer une TVA à payer au titre d'un mois déterminé et établir la déclaration CA3 correspondante*

Découvrir les principaux autres impôts payés par l'entreprise

- La taxe d'apprentissage
- La contribution à la formation professionnelle continue
- La taxe sur les salaires
- La participation des employeurs au financement de la construction
- *Cas pratique : à partir d'une masse salariale, identifier les différentes taxes dues*
- **Décrypter les Impôts locaux (assujettissement, base, taux, calcul, déclaration - cotisation minimum, dégrèvement et plafonnement éventuels)**
 - La taxe foncière des propriétés bâties et non bâties
 - La contribution économique et territoriale (CET) : cotisation foncière des entreprises (CFE) et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
 - Le rôle de la déclaration DECLOYER

Cas pratique : demander un plafonnement de CET

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux ou en hôtel en présentiel, la formation pourra être suivie par des participants à distance. Les questions des participants à distance seront retransmises à l'intervenant via le modérateur présent pendant toute la durée de la formation.

Ce moyen offre la possibilité d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel.

Fiscalité française : liasse fiscale ; TVA ; CET

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenant Lefebvre Dalloz Formation :

Me **François MANGIN**, avocat fiscaliste auprès de sociétés et groupes en fiscalité de structure et de résultat, il dispense également un cours de fiscalité internationale à HEC.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 3 jours, soit 21 heures de formation.

Coût HT : 1850 €

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins. Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2024.